

PROCES-VERBAL DU CA DU 18 JANVIER 2024

Présents : Marie Demirbilek, Yilmaz Demirbilek, Jérôme Jélocha, Maxime Scannavino, Estelle Chabauty-Diane, Amira Harizi, Delcourt Bénédicte, Catherine Gendre-Usal, Habiba Martinez, Vincent Prince, Nathy Melle.

Excusée(e)s : Sonia Djellouli, Muriel Gosnat.

Absent(e)s : Marie-Josée Vielledent, Pauline Carrouge

Invité(e)s : Mme Gasquet et M. Capioli sont présents.

• Introduction :

La présence du **tiers des membres du conseil** est atteint à 19h20. La validité des délibérations est, par conséquent, acquise (cf. article 7.1.5 des statuts de l'association du 20 septembre 2021).

M. Maxime Scannavino est secrétaire de séance.

Mesdames Habiba Martinez et Nathy Melle assurent le rôle de scrutateurs de séance.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

1. Approbation du PV du CA du 14/11/2023
2. Retours sur le marché de Noël
3. Marquage de la cour
4. Projet Baby-sitter
5. Construction du dossier de fond de solidarité de l'APEL de Paris pour se faire rembourser les frais du projet Voltaire ;
6. Décision d'engagement budgétaire pour l'achat de ventilateurs au profit des classes se situant après le réfectoire, sur le site d'Eugène-Napoléon ;
7. Projet de règlement intérieur ;
8. Proposition de cooptation (Mme Loan Delaunay) ;
9. Autres sujets
10. Dates des prochains CA

1. Validation du précédent PV

Le précédent PV du Conseil d'administration (CA) du 14 novembre 2023 a été corrigé en séance par Mme Gasquet et M. Capioli.

A la suite des corrections proposées, le PV du CA_2 du 14 novembre 2023 est validé à l'**unanimité des présents**.

2. Retours sur le marché de Noël

Les recettes nettes du marché de Noël sont jugées faibles au regard des efforts consentis pour l'organiser et des engagements de dépenses validés lors du CA_1 du 14 novembre 2023. Mme Marie Demirbilek a réalisé une présentation synthétique des recettes et de dépenses. Cette présentation au format PPT (Power Point) est disponible sur demande.

Dans ce contexte, les axes suivants sont retenus pour l'organisation du prochain marché de Noël :

- Réduire le nombre d'intervenants extérieurs ;
- Éviter de sélectionner des commerçants en concurrence avec les ventes des bénévoles ;
- Augmenter le nombre de activités au profit comme par exemple, le stand de création d'éponges à partir de vêtements usagés ;
- Prendre en compte les retours du questionnaire envoyé aux parents.

3. Marquage de la cour

Mme Gasquet a fourni différents devis de jeux réalisés en sol souple, directement sur la cour de récréation. Les devis évoluent de 590€ HT (cf. J13 MORPION, dimensions 1500 x 1500 mm) à 2 460€ HT (cf. J16 JEU DE L'ALPHABET, dimensions 3100 x 1700 mm).

Conformément au PV du CA_2 du 14 novembre 2023, validé à l'unanimité des présents en début de séance (cf. chapitre 1), le budget prévu pour les jeux de la cour de récréation du primaire s'élève à **3 000€**.

Au vu des prix proposés et du budget alloué, Mme Gasquet va faire voter par les élèves leurs jeux préférés, parmi les 17 proposés. En fonction des réponses, les jeux seront choisis et installés par l'entreprise SJE (Sols jeux entretien).

4. Projet Baby-sitter

Le projet est validé par les directions.

Néanmoins, il conviendra d'éviter que l'APEL ESSPF et l'ensemble scolaire Saint pierre Fourier se portent caution en cas de problème.

M. Jérôme Jélocha et mesdames Catherine Gendre Usal, Habiba Martinez et Nathy Melle assurent la mise d'un formulaire pour concrétiser le projet.

5. Construction du dossier de fond de solidarité de l'APEL de Paris pour se faire rembourser les frais du projet Voltaire

Il s'agit de bénéficier des aides octroyées par l'APEL de Paris pour certains projets. Le Projet Voltaire en fait partie.

Pour ce faire, un dossier doit être construit avec la direction du secondaire car ce projet vise les élèves de la 6ème à la 4ème.

M. Caprioli valide la démarche et fournira les pièces indispensables du dossier. La date limite du dépôt est au mois de mars 2024.

6. Décision d'engagement budgétaire pour l'achat de ventilateurs au profit des classes se situant après le réfectoire, sur le site d'Eugène-Napoléon

Le sujet concerne les salles de classes se trouvant derrière le réfectoire, au 1^{er} étage. Une grande baie vitrée compose la façade de ces salles et la température monte très vite l'été. Ce qui pose des difficultés pour assurer les cours en journée.

Dans le même temps, les contraintes suivantes doivent être prises en compte. Il s'agit :

- du classement au bâtiment de France de l'école qui nécessite l'intervention systématique d'un Architecte des bâtiments de France (ABF) avant tout type de travaux ;
- du fait que l'Ensemble scolaire Saint Pierre Fourier est locataire des infrastructures vis à vis de la fondation Eugène-Napoléon et doit donc demander son autorisation ;
- la fine épaisseur des vitres de la façade empêchant l'installation directe d'un film limitant l'entrée de la lumière.

Dans ce contexte, l'OGEC SPF (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique Saint Pierre Fourier) décide de prendre en charge cette difficulté de températures élevées l'été. Et, un budget a été voté en CA, le 17 janvier 2024, pour lancer des travaux visant à résoudre cette problématique dans ces salles de classe.

En outre, à la suite des basses températures du début du mois de janvier 2024, un problème de froid persiste dans la salle principale du réfectoire. Pour des raisons de sécurité, les grandes portes d'entrée ont dû être enlevées les années précédentes et des rideaux en plastiques épais ont été installés pour les remplacer. Malgré cela, le froid rentre toujours dans la pièce à cause de la circulation intensive des élèves sur le temps du déjeuner.

Pour résoudre ce second problème de températures, M. Caprioli propose d'étudier deux solutions pour limiter le froid dans la salle principale du réfectoire :

- Faire une ouverture dans l'un des murs pour limiter la circulation des élèves depuis l'extérieur. Mais il conviendra de ne pas perdre de place dans la salle principale. Autrement le temps nécessaire aux élèves pour manger sera trop important ;
- Mettre en place un système d'air pulsé pour constituer un mur d'air chaud et éviter que le froid rentre dans la pièce principale du réfectoire.

Pour sensibiliser les parents aux conditions de restauration des élèves, Mme Gasquet organise les 29 et 30 janvier une visite de la cantine sur les deux sites (rue de Prague et Eugène-Napoléon).

Cette invitation sera renvoyée aux Parents correspondants (PC) par le secrétariat de l'APEL ESSPF.

Concernant l'engagement budgétaire pour l'achat de ventilateurs au profit des classes se situant après le réfectoire, les mesures annoncées par la direction paraissent suffisantes pour limiter ces difficultés dans la durée. De plus, l'idée d'installer des ventilateurs dans ces salles de classe serait peu utile, voire contre-productive, au vu de la quasi impossibilité d'ouvrir les fenêtres et d'avoir à brasser de l'air de chaud.

Finalement, la décision d'engagement budgétaire pour l'achat de ventilateurs au profit des classes se situant après le réfectoire a été **rejetée** à l'unanimité des présents.

7. Projet de règlement intérieur

L'idée de rédiger un règlement intérieur a été proposée. Néanmoins, les statuts de l'association imposent qu'il soit soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), selon l'article 10 – Règlement Intérieur.

Or, l'AGO a lieu une fois par an, au mois de septembre.

Il paraît donc difficile de s'engager sur la voie d'une telle rédaction pour être prêt rapidement.

L'idée de la rédaction d'une charte a donc été proposée. Mais elle ne semble pas remporter l'unanimité. Les réflexions doivent se poursuivre pour faire mûrir le sujet.

8. Proposition de cooptation (Mme Loan Delaunay)

Le CA de l'APEL ESSPF se compose de 9 à 15 membres (cf. article 7.1.1 des statuts de l'association du 20 septembre 2021).

Toujours selon ces mêmes statuts (cf. article 7.1.4), la cooptation ne peut avoir lieu qu'en cas de vacance de poste.

Or, le CA de l'année 2023-2024 est composé de 15 membres (cf. PV du CA_1 du 25 septembre 2023).

Il n'est donc pas possible de coopter Mme Loan Delaunay pour le moment.

En revanche, l'article 7.1.5 des statuts stipule que « tout membre du conseil, qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être déclaré démissionnaire par le conseil d'administration ». Or, depuis le début de l'année scolaire, Marie-Josée Vielledent et Pauline Carrouge sont absentes deux fois consécutivement. Elles seront donc prévenues par téléphone par le président afin de les prévenir.

9. Autres sujets

Un compte Amazon Prime débite mensuellement 6,99€ sur le compte de l'association. Après de multiples recherches, aucune raison explique cette situation. Il a donc été décidé à l'unanimité des présents de **mettre un terme à ce débit mensuel**.

Les Journées portes ouvertes (JPO), initialement prévues le 14 octobre 2023, ont été reportées au **samedi 27 janvier 2024**, à la suite de l'assassinat du professeur Dominique Bernard, le vendredi 13 octobre 2023, à Arras.

ces JPO se dérouleront sur les **deux sites** (rue de Prague et Eugène-Napoléon) :

- 10h00 à 15h00 pour le secondaire ;
- 10h00 à 12h00 pour le primaire.

Mme Muriel Gosnat et M. Jérôme Jélocha seront présents toute la journée sur le site de la rue de Prague.

Le projet de « Fresque du climat » sera programmé le dernier jour de l'année pour les élèves de seconde. Un devis est en cours de production. Pour les élèves du primaire, il a été jugé qu'un tel projet s'avère trop complexe. Il sera donc réservé aux élèves de 2nd.

Au sujet du tri sélectif, il est d'ors et déjà mis en oeuvre à l'exception du primaire. Il semblerait que les personnels de l'entreprise de nettoyage rencontrent trop de difficultés et non pas le temps de le réaliser.

Concernant la sensibilisation des parents aux écrans, un projet de conférence associé à différents ateliers avec les élèves a été étudié par Mme Nathy Melle. Ainsi, il paraît peu pertinent de séparer la conférence des ateliers. Il serait indispensable de faire les deux. Le coût de la conférence seule, s'élève à 500€ pour 1h30. Pour les ateliers, il s'agit de deux demi-groupes pour les 6 classes de CM1 et CM2, soit 24 groupes au total. Un tarif global (conférence + ateliers) a été négocié pour 3 020€. Mme Gasquet nous donnera son avis, sachant que cette dépense n'a pas été provisionnée lors du CA_2 du 14 novembre 2023.

10. Dates des prochains CA

Les dates suivantes des prochains CA ont été validées :

- **5 mars 2024** à 19h00 sur le site d'Eugène-Napoléon ;
- **6 mai 2024** à 19h00 sur le site d'Eugène-Napoléon ;

La secrétaire :
Mme Muriel Gosnat

Le président:
M. Maxime Scannavino